Alcool and Gaming Commission of Ontario Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des juges en chef

Nom de Flamboro [l'hippodrome		Downs	Dundas	Dundas		
Date	Mardi 29 s	eptembre 2020	Heure départ	le 18 h 35		
Conditions Course météorologiques		s 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 15 °C)				
État de la piste	Courses 1	Courses 1 à 10 : Rapide				
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification		Nombre total 149 d'inscriptions		
Total des paris \$259,453 mutuels						
Contact vétérinair e	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant		

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
McCoag, Neil		Hopkin,Doug, depuis la salle d'arbitrage centralisée (SAC)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau

Colin Kelly a été autorisé à se retirer de ses courses. Jason Ryan a été autorisé à se retirer d'une course tardive.

Chris Long – infraction aux règlements sur la stimulation pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est seulement acceptable.

Course 8 – Pour le 27 septembre 2020, il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée les 6, 7 et 8 octobre 2020, conformément aux règles de la CAJO 22.23.03 (b), 22.23.05 (a et b), 22.23.01 (a), et à la Directive en matière de politique N°3-2019. Décision #1080350.

Course 7 – Retrait du #2, "Chick Maguire", par les juges pour avoir manqué son traitement au Lasix. Le cheval courait sur les pistes réputées non Lasix et l'entraîneur n'était pas au courant que le cheval avait été rentré dans le programme.

Fred Bourgault – Rapport d'incident #1033256. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500 pour comportement inadéquat, résultant dans une infraction aux règlements sur la stimulation, lors du réchauffement de son cheval, sur l'hippodrome Grand River, avant les courses de qualification, le jeudi 25 juin 2020. Règles de la CAJO 6.20 (a) 22.23 (a),(b), 22.23.03 (d), 22.23.04 (a), et à la Directive en matière de politique N°3-2019. La décision suivra.

Courses

Course 1 – Examen de la course allant vers le poteau de ½ mille, suivant la demande du meneur du #3, (Sorrie), (7^e), qui avait senti que le meneur du #4, (Steward) (3^e), était venu courir à son côté intérieur. L'examen de la vidéo montre que le #4 maintient une direction droite, qu'il ne rentre pas dans le couloir de dépassement et que le #3 bouge dans les deux parcours. Aucune infraction

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Enquête au départ. Le #1 fait un bris juste avant le départ et ensuite une sortie avec une entrave brisée. L'examen de la vidéo montre que l'entrave se brise après le départ.

Vidéo pour l'enquête – https://www.youtube.com/watch?v=dZd3uRtuIrw

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 3 – Le #8, "Lucks All Credit", pour \$18,750, par la propriétaire-entraîneuse Danielle St. Louis.

Course 8 – Le #1, "Persistant Xample", pour \$12,750, par Dean Nixon, Michael Gillis, Justin Nixon, entraîneur Dean Nixon.